la prochaine fois qu'il s'y trouvera, pour expliquer les raisons données par le CRTC dans son communiqué du 25 mars et selon lesquelles la propriété et le contrôle de la société détentrice du permis n'ont pas été clarifiés suffisamment, et préciserait-il les torts de la société en cause?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le président, je serai très heureux de communiquer avec le Conseil de la radio-télévision canadienne pour m'enquérir si des précisions supplémentaires peuvent être apportées à l'honorable député qui vient de poser une question.

Quant à la question du très honorable député de Prince-Albert, à savoir qui je suis, je le réfère au Guide parlementaire dans lequel il trouvera des renseignements utiles à mon sujet.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre va en entendre parler. Il est le ministre le plus arrogant, le plus insolent au Parlement. Il n'est jamais ici; il est toujours ailleurs.

LES PÊCHES

LES PERMIS DE PÊCHE AU SAUMON ET LES INDIENS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, me permettrait-on de changer de sujet et d'adresser ma question à un autre ministre, celui des Pêches et des Forêts? Elle a trait aux permis de pêche au saumon dans le cas des Indiens de la Colombie-Britannique. Étant donné la réponse que m'a donnée le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le 25 mars, je me demande si ce dernier s'est entretenu avec lui depuis lors et si les deux ministres en sont arrivés à une conclusion en vue d'assurer que les Indiens de la Colombie-Britannique ne seront pas forcés d'abandonner la pêche au saumon?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne suis pas sûr que la première partie de la question soit recevable. Le ministre voudra peut-être répondre à la dernière partie.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, j'entretiens avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien des relations très étroites depuis déjà quelque temps au sujet du pro-[M. Nowlan.]

déclaration à la Chambre demain, j'espère, ou gent nécessaire pour payer leurs droits de pêche commerciale au saumon pour 1970.

> M. Barnett: Le ministre peut-il me dire si tous les pêcheurs indiens ont pu réunir le montant des droits nécessaires pour obtenir des licences permanentes dans l'industrie de la pêche au saumon en Colombie-Britannique, conformément à l'accord conclu avec l'autre ministre?

> L'hon. M. Davis: Toutes les demandes reçues jusqu'ici des indigènes de la côte ouest-et à ce jour nous en avons reçu environ la moitié-incluaient le paiement complet des droits. Nous ne voyons pas quel problème cela présente. S'il y en a un, nous y remédierons grâce au programme d'aide aux pêcheurs indiens de la côte ouest.

LES CÉRÉALES

LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES ET LES CONTINGENTS DE LIVRAISON

M. J. H. Horner (Crowfoot): J'aimerais adresser une question au ministre de l'Agriculture mais, en son absence, peut-être puis-je la poser au premier ministre? Tout d'abord, je voudrais vous signaler, monsieur l'Orateur, que d'après le tableau des présences que j'ai sous les yeux, le ministre de l'Agriculture est censé être présent le lundi, le mardi, et le jeudi. Étant donné l'inquiétude qui règne dans l'Ouest du Canada à la suite du programme de réduction des emblavures, il est regrettable que le ministre ne soit pas aujourd'hui à la Chambre pour répondre aux questions posées à ce sujet par les cultivateurs de l'Ouest. J'adresserai donc ma question au premier ministre dans l'espoir qu'il sera en mesure d'y répondre. A la suite du programme de réduction des emblavures et de l'attribution de quotas basés sur les jachères d'été de la prochaine compagne agricole, on garantit la livraison de huit boisseaux de blé par acre laissée en jachère d'été. Cette garantie de huit boisseaux de blé peut-elle être appliquée à une autre récolte? Je pose la question très sérieusement, car les cultivateurs de l'Ouest vont commencer d'ici peu à ensemencer et voudront savoir si les huit boisseaux sont garantis pour toute autre récolte que le blé.

[Français]

M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, on me permettra de répondre à cette question, au nom de l'honorable ministre de l'Agriculture qui, actuellement, est dans blème des pêcheurs indiens de la Colombie- les provinces de l'Ouest, précisément pour Britannique, pour ce qui est de trouver l'ar- tenter de régler les problèmes que mon hono-